

Procédures collective

Par **Mamily**, le 11/02/2020 à 19:44

Bonsoir à tous

Les notions de cessation de paiement et insolvabilité sont elles confondues?

Au regard de leur définitions, elles mettent en exergue la situation dans l'actif disponible est inférieur au passif exigible.

Merci

Par **Lorella**, le 11/02/2020 à 19:52

bonsoir

Des explications ici

https://www.avocats-picovschi.com/l-etat-de-cessation-des-paiements-entraîne-l-obligation-de-deposer-le-bilan_article_455.html

<https://www.leblogdudirigeant.com/cessation-des-paiements>

Par **Isidore Beautrelet**, le 12/02/2020 à 09:46

Bonjour

Je conseille également cet article du Professeur Deen Gibirila qui est "une pointure" en droit des entreprises en difficultés.

<https://www.actu-juridique.fr/affaires/la-notion-de-cessation-des-paiements-critere-de-distinction-entre-la-societe-in-bonis-et-lentreprise-en-difficulte/>